



Année après année, l'IRD fait preuve de sa capacité à évoluer dans un monde en changement. L'année 2007, marquée par la mise en œuvre des grands chantiers et des orientations définies les années précédentes, en est une nouvelle confirmation. Avec quatre appels d'offres lancés, l'Agence inter-établissements de la recherche pour le développement prend progressivement sa place dans le paysage de la recherche. En métropole, l'Institut se réorganise autour de ses deux pôles : Bondy et Montpellier

et prépare activement la nouvelle implantation de son siège à Marseille. À l'étranger, le continent africain et les régions méditerranéennes restent prioritaires. La politique de site privilégie quelques grandes thématiques et contribue au renforcement de l'Institut par son ouverture aux autres acteurs de recherche, universités et organismes, dont témoigne l'augmentation du nombre d'UMR qui atteint 53 % de notre dispositif de recherche.

Le nombre de publications dans les meilleures revues internationales, en croissance régulière depuis 10 ans, atteste de la qualité des travaux réalisés par nos chercheurs. L'analyse de ces publications traduit bien les thèmes prioritaires sur lesquels se concentre l'Institut : les maladies émergentes, le changement climatique, les ressources en eau, les écosystèmes, les migrations et la pauvreté qui sont autant d'axes de recherche au cœur de l'actualité. Les résultats scientifiques, comme l'identification du réservoir naturel du virus de Marburg en Afrique, l'analyse de carottes glacières en Patagonie pour mieux comprendre son climat passé, l'étude des phénomènes climatiques en Afrique ou celle de l'impact de l'homme sur les ressources en eau au Sahel, viennent confirmer le rôle de notre organisme comme acteur majeur de la recherche pour le développement.

Au-delà d'une recherche menée par des scientifiques du Nord, l'Institut s'oriente résolument vers le développement des capacités et des structures de recherche dans les pays du Sud par la formation d'étudiants et de jeunes chercheurs pour consolider les compétences, et par la mise en place de partenariats avec les meilleures équipes de ces pays. Si l'IRD a acquis une véritable identité, ainsi qu'une compétence indéniable pour mener des recherches pour le développement, il doit poursuivre deux objectifs essentiels : s'adapter aux effets de la globalisation sur la capacité de développement des pays et faire partager son savoir-faire à ses partenaires en France, en Europe et dans le monde.

Jean-François GIRARD
\Président

Michel LAURENT
\Directeur général

/Éditorial

Une nouvelle politique de site

Le schéma directeur de la nouvelle politique de site de l'Institut a été élaboré à l'issue d'une série de réunions organisées dans les cinq régions du monde où l'IRD est implanté et de la réalisation d'un état des lieux précis des forces scientifiques et partenariales. Cette politique vise à rénover le dispositif de l'Institut au regard de son contrat d'objectifs en recentrant son potentiel et ses activités sur les grands enjeux de développement.

\ Structuration, régionalisation et partenariat

L'effort porte sur l'identification et le soutien d'un nombre défini de projets régionaux d'excellence inscrits dans les priorités thématiques de l'Institut et portés par des équipes pluridisciplinaires travaillant autour de plates-formes de haut niveau ouvertes à l'international. Contribuer à la construction de l'espace européen de la recherche et promouvoir des partenariats Sud-Sud étant identifiés comme priorités, les projets seront encadrés par des partenariats formalisés avec des institutions du Nord comme du Sud. Leur finalité au service du développement des capacités et des communautés scientifiques du Sud doit être parfaitement reconnue et prendre en compte le degré de développement de ces communautés. Enfin, véritable enjeu stratégique pour répondre à la demande des partenaires du Sud en terme de formation, l'Institut doit s'engager de façon volontariste dans le partenariat avec les universités en plaçant l'articulation formation-recherche comme composante essentielle de tout projet.

\ Priorité à l'Afrique et aux régions méditerranéennes

À l'étranger, l'organisation du dispositif IRD repose désormais sur un découpage de ses implantations en cinq grandes régions :

Afrique de l'Ouest et centrale ; Afrique de l'est, australe et océan Indien ; Afrique du Nord et Proche-Orient ; Amérique latine ; Asie du Sud-Est et Pacifique. Si aujourd'hui l'Afrique de l'Ouest et centrale absorbe la moitié des efforts de l'Institut, un investissement plus large devrait être porté aux pays du pourtour méridional et oriental de la Méditerranée. Une priorité identifiée consiste à développer des dynamiques régionales entre ces pays.

\ Favoriser synergies, échanges et partenariats en métropole

En France, l'activité de l'Institut s'oriente vers une gestion s'appuyant sur deux grands centres : le « centre Nord », regroupant les implantations d'Île-de-France, de Brest et d'Orléans et le « centre Sud », réunissant celles de Montpellier, Sète, Grenoble, Perpignan, Toulouse, Nice, Marseille, Villefranche-sur-Mer et Clermont-Ferrand. Outre le renforcement essentiel des partenariats avec les universités, *via* notamment le montage d'unités mixtes de recherche et une participation accrue des chercheurs aux formations aux niveaux master et doctorat, l'Institut cherche à accroître l'insertion des équipes dans les nouveaux instruments régionaux afin d'améliorer la cohérence des regroupements des moyens humains et technologiques.

\ L'outre-mer, un instrument privilégié

L'outre-mer tropical français constitue un lieu privilégié pour la recherche française dans la perspective de la mise en place d'une recherche européenne pour le développement. Dans cet esprit, l'IRD développera localement une fonction d'intermédiaire et de point d'appui pour une recherche décentralisée, en mobilisant les ressources et le potentiel scientifique nécessaire pour aider ses partenaires territoriaux à nouer des relations internationales dans leur bassin géographique. Plus encore qu'en métropole, l'enjeu du rapprochement de l'Institut avec les universités d'outre-mer se fait sentir afin de fédérer les moyens, notamment ceux humains. L'IRD s'engage à accompagner les régions et communautés d'outre-mer dans leur politique de coopération et à les aider à utiliser les outils européens. Ses responsabilités d'Agence ajoutent à ces initiatives une dimension structurante en terme de politique régionale de recherche pour le développement.

L'ancrage de l'AIRD dans le paysage de la recherche

Créée en 2006 à la demande du gouvernement dans le but d'amplifier l'effort de recherche national et européen en faveur du développement, l'Agence inter-établissements de la recherche pour le développement (AIRD)* s'est inscrite progressivement dans le paysage de la recherche, tant auprès des chercheurs que des établissements mandataires du Nord et bénéficiaires du Sud.

Au cours de cette première année de plein exercice, l'AIRD a appliqué un concept novateur : animer une réflexion collective sur les priorités de la recherche pour le développement, élaborer une programmation commune et assurer un fonctionnement collégial du suivi de cette programmation. Elle a dû également convaincre ses membres fondateurs d'engager des moyens dans cet outil qui leur est proposé. Enfin, l'agence a démontré sa capacité à organiser des appels d'offres en large concertation avec de nombreuses parties.

Le conseil d'orientation de l'Agence, instance collégiale réunissant des partenaires du Sud et des représentants des universités et organismes de recherche français, a dégagé au cours de l'année les cinq grandes thématiques d'intérêt prioritaire de programmation de l'Agence : Gouvernance et politique publique ; Santé ; Sécurité alimentaire et nutritionnelle, productions agricoles et aquacoles ; Impact du changement climatique et adaptation des sociétés ; Énergies pour le Sud : énergies nouvelles et traditionnelles. Dans ce cadre, il a validé les appels d'offres et les programmes de recherche confiés à l'Agence en termes de gestion et initié de nouveaux projets relevant de ses thématiques prioritaires.

Une instance de coordination entre les établissements fondateurs de l'agence, le CoCoor, plus exécutive, a été créée pour faciliter la recherche et la mutualisation des financements, puis la gestion des appels d'offres. Une charte définissant les missions et les engagements de l'agence est en cours d'élaboration.

Enfin l'agence a posé des premiers jalons avec la fondation américaine Hewlett pour un cofinancement d'appel à projets sur le thème « population et développement ».

Quatre appels d'offres, propres ou en co-financement avec d'autres institutions, ont été lancés :

• **Le FSP « Ripiecsa »** a été confié par le ministère des Affaires étrangères à l'AIRD en tant qu'opérateur. Sur un sujet de recherche original, l'adaptation des sociétés et des écosystèmes d'Afrique de l'Ouest et centrale aux conséquences du changement climatique, dix équipes africaines ont été retenues au titre des projets dits « ciblés », et une vingtaine supplémentaire au titre des projets interdisciplinaires.

• **Le projet « Influenza aviaire »**, bâti sur la mutualisation de financements venus de l'ensemble des établissements fondateurs de l'agence, permet de financer des recherches originales sur cette pandémie, associant des équipes du Nord et du Sud. Les cinq partenaires de ce projet sont le Cirad, le CNRS, l'Inserm, l'Institut Pasteur et l'IRD.

• **« Les Suds aujourd'hui »** : la participation de l'Agence à l'appel d'offres de l'ANR est dédiée spécifiquement au financement des équipes du Sud retenues aux côtés de leurs partenaires du Nord dans le domaine des sciences humaines et sociales.

• **« Biodiversité, océan Indien, Madagascar »** : cet appel à propositions, géré par l'Institut français de la Biodiversité et le CNRS, vise à inciter les chercheurs des laboratoires français à s'associer à des chercheurs des laboratoires malgaches et des îles de l'océan Indien pour relever le défi de la préservation de la biodiversité.

Actuellement, le financement de ces projets peut prendre diverses formes comme des contributions en crédits de fonctionnement ou des

participations en emploi. Un suivi rigoureux de l'utilisation des moyens et de l'activité du projet est mis en place.

Pour amorcer l'activité de l'Agence et lui offrir une capacité d'action, l'institut a dégagé par redéploiement interne une allocation de 3 M€, montant qui a permis la mobilisation de près de 18 M€ d'engagements pluriannuels sur des programmes concernant la recherche pour le développement.

*Les membres fondateurs de l'AIRD : Cirad, CNRS, CPU, Inserm, Institut Pasteur, IRD.



Contact \aird@ird.fr



+ Protection contre la grippe aviaire\Cameroun.

L'IRD en bref



+ Nomades Burkina Faso.

\ Un Institut de recherche au service du développement

Créé en 1944, l'IRD est un organisme de recherche public français dédié au développement des pays du Sud. Il est placé sous la double tutelle des ministères chargés de la Recherche et de la Coopération.

Ses recherches, centrées sur les relations entre l'homme et son environnement, se déclinent autour de six grandes priorités : lutte contre la pauvreté, migrations internationales, maladies émergentes infectieuses, changement climatique, ressources en eau, écosystèmes et ressources naturelles.

\ Un dispositif en France et à l'étranger

Plus de 800 chercheurs et 1 000 ingénieurs et techniciens participent aux grands chantiers de la recherche pour un développement durable. Outre son siège, l'IRD possède 2 implantations en métropole et 5 centres en outre-mer. À l'étranger, l'Institut est présent dans 22 pays, en Afrique, sur le pourtour méditerranéen, en Asie, dans l'océan Indien, en Amérique latine et dans le Pacifique. Il intervient dans une cinquantaine de pays.

\ Des actions en partenariat

Les recherches sont réalisées en partenariat avec des institutions du Sud, à travers de nombreux programmes nationaux, européens et internationaux. Par ailleurs, l'Institut développe des actions de formation et d'animation de réseaux afin de renforcer les capacités propres de recherche des communautés scientifiques du Sud et favoriser leur insertion dans la communauté scientifique internationale. Enfin, il participe au transfert des connaissances et à la valorisation des résultats de la recherche aux acteurs économiques et sociaux du Sud, en veillant au respect des intérêts des pays partenaires.

\ Une force de mobilisation de la communauté scientifique pour le Sud

À travers la nouvelle agence inter-établissements de recherche pour le développement, l'IRD a pour mission de mobiliser les universités et les grands organismes de recherche français et européens sur les questions de recherche liées au développement.

Les chiffres clés 2007

220
millions d'euros de budget

180 M€ de subventions de l'État

21 M€ de ressources propres

71 % affecté à la rémunération du personnel

2 235
agents

dont

830 chercheurs

1 021 ingénieurs et techniciens

384 personnels locaux permanents

929 (42 %)
agents présents hors métropole

dont

51 % en Afrique

125 en missions de longue durée

72
unités de recherche et de service

dont

38 unités mixtes avec d'autres organismes de recherche français ou des universités

LA VIE DE L'INSTITUT

En 2007, l'IRD a fêté les 20 ans de son implantation à Montpellier, 40 ans de coopération avec le Pérou et 50 ans de coopération avec la Tunisie

RISQUES



La mission *Sismantilles* évalue les risques géologiques dans l'arc des Petites Antilles Étude du séisme de Pisco du 15 août 2007, au Pérou

EAU



Restitution au Mali de l'expertise collégiale sur l'avenir du fleuve Niger

MALADIES ÉMERGENTES



Chikungunya : lancement du Centre de recherche et de veille scientifique sur les maladies émergentes de l'océan Indien Virus Ébola : découverte d'une nouvelle lignée génétique du virus chez les grands singes Virus de Marburg : identification du réservoir chez une espèce de chauve-souris Trypanosomiase humaine : découverte de l'origine de la nouvelle forme identifiée en Inde

RESSOURCES VIVANTES



Un nouveau mécanisme symbiotique plante-bactérie prometteur pour l'agronomie Les poissons coralliens abritent une biodiversité parasitaire insoupçonnée L'IRD, membre fondateur de la fondation Biodiversité Mobilisation pour la deuxième conférence internationale Rhizosphère (Montpellier)

CLIMAT



Réalisation du premier forage glaciaire sur le San Valentin, en Patagonie chilienne Campagne océanographique AMMA sur la mousson africaine Un nouvel éclairage sur la variabilité du phénomène climatique d'El Nino

MIGRATIONS



En Afrique subsaharienne, la croissance démographique exceptionnelle s'accompagne de mouvements migratoires massifs. Elle constitue un handicap majeur pour le développement de la plupart des pays

2007

Les faits marquants de l'année

1 000

publications scientifiques (hors sciences humaines)

soit

1,7 publication signée par an par chercheur

43 % cosignées avec des partenaires du Sud

400

articles, ouvrages et chapitres d'ouvrage en sciences humaines

6 500

heures d'enseignement dispensées par des chercheurs et ingénieurs de l'IRD

55 % en France

45 % à l'étranger

138

thèses encadrées

dont

83 soutenues par des chercheurs du Sud

195

bourses attribuées à des scientifiques du Sud



Institut de recherche pour le développement

+ Riziculture\Thaïlande.

Les recherches de l'Institut, centrées sur les grands enjeux du développement, se déclinent autour de six axes majeurs : les risques et le climat, les écosystèmes, l'accès à l'eau, la sécurité alimentaire, la santé, la mondialisation. Elles ont abouti, cette année encore, à des résultats importants publiés pour une bonne part dans des revues internationales. La sélection de résultats présentés ici couvre l'ensemble des champs d'investigation de l'IRD et témoigne d'une recherche pour le développement menée en partenariat dans un contexte multidisciplinaire et international. Cette année, l'activité de recherche a mobilisé 120 M€, dont plus de 99 M€ pour les personnels.